

## ASSOCIATIONS, ENTREPRISES ET ACTEURS PUBLICS PORTEURS D'UNE INITIATIVE EN FAVEUR DE L'INCLUSION : PARTICIPEZ À LA 4<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CHALLENGE INCLUSION

Alors que près de deux tiers des Français (63%) estiment que la société française est inclusive, la quasi-totalité (97%) reconnaissent que des formes de discrimination persistent<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte et dans l'optique de faire rayonner le sujet de l'inclusion le plus largement possible que le Groupe APICIL, 3<sup>ème</sup> groupe français de protection sociale, a créé le Challenge Inclusion, dont l'appel à projets pour la 4<sup>ème</sup> édition est lancé ce 9 septembre.

Le Challenge Inclusion source, met en lumière et récompense des porteurs de projets, qui à leur échelle, contribuent à rendre la société plus inclusive. Il est ouvert à toute personne ayant déployé une initiative en entreprise, aux associations, aux entrepreneurs et, nouveauté de cette année, aux acteurs publics.

En effet, Territoria Mutuelle, membre du Groupe APICIL, s'associe à ce challenge avec la création d'une nouvelle catégorie à destination des acteurs publics.

Le projet doit avoir été mis en œuvre dans le but de lutter contre l'exclusion, qu'elle soit en lien avec le handicap, l'état de santé, la maladie, la précarité, les origines, l'âge, l'orientation sexuelle, le genre ou l'apparence physique. Une plateforme digitale dédiée, [www.challenge-inclusion.fr](http://www.challenge-inclusion.fr), accueille toutes les phases de l'opération : l'appel à projets, le vote du public et la révélation des lauréats.

### Le Challenge Inclusion : une mise en lumière des initiatives inclusives

# CHALLENGE INCLUSION

L'édition 2023 a rencontré un vif succès avec 285 projets participants et plus de 81 000 votes uniques du public enregistrés sur la plateforme dédiée.

Les initiatives suivantes avaient été récompensées :

#### Catégorie « Association » : Suspendall (ex-Le Burger Suspendu)

Créé en 2021 par Brahim Bourkia, Suspendall permet aux étudiants dans le besoin de manger à leur faim au moins une fois par jour. Inspiré de la tradition napolitaine du café suspendu, ce concept donne la possibilité aux clients qui le souhaitent de payer un menu à des étudiants si le restaurant où ils consomment appartient au réseau partenaire de l'association. D'abord présente à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, l'association a digitalisé son concept via une application mobile afin de soutenir un plus grand nombre d'étudiants à travers le pays. L'objectif aujourd'hui de Suspendall : enregistrer 1000 restaurants pour pouvoir suspendre 10 000 repas par jour.



### Catégorie « Entrepreneur » : TaKahut



TaKahut est une communauté collaborative et solidaire fondée en 2019 par un nantais, Jean-Marie Marquet, tétraplégique depuis l'âge de 19 ans. Elle répertorie les adresses proposant des lieux de vacances adaptés aux personnes atteintes d'un handicap moteur et classe celles-ci selon leur degré d'accessibilité. Les visiteurs du site web recensent ainsi des logements et des activités dans toute la France afin de permettre aux personnes en situation de handicap de partir en vacances et de profiter pleinement des loisirs adaptés à leur handicap. Pour tester le concept grandeur nature, TaKahut a lancé en 2021 un tour de France itinérant et participatif à vélo, la 3ème édition aura lieu en juin entre le Mont-Saint-Michel et Paris.

### Catégorie « Initiative en entreprise » : Handi'Cap vers la maternité

Déployée au sein de la Maternité Saint Vincent de Paul située à Lille, Handi'Cap vers la maternité vise à accompagner vers la parentalité des personnes en situation de handicap. Il s'agit d'une action globale qui commence dès le souhait de la grossesse jusqu'au retour à la maison une fois l'enfant né. Les professionnels de maïeutique ont été formés au handicap, les salles ont été aménagées pour recevoir des personnes à mobilité réduite et les supports d'information ont été adaptés à chaque handicap (braille, vidéos en langage des signes, documents FALC – Facile à lire et à comprendre).



### 3 catégories de prix seront décernées pour l'édition 2024 :

- **Le Prix « Association »** récompensera une association à travers sa mission en faveur de l'inclusion. Le jury sera composé de collaborateurs d'APICIL issus des fonctions stratégie, RSE, action sociale, et de représentants de l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap).
- **Le Prix « Entrepreneur »** distinguera un chef d'entreprise et son projet innovant qui facilite, alerte, fait bouger les lignes autour d'une problématique en lien avec l'inclusion. Le jury sera composé des membres de la communauté ApiNovateurs d'APICIL et d'acteurs de l'entrepreneuriat. Les ApiNovateurs sont des collaborateurs qui se sont portés volontaires pour être les ambassadeurs de l'innovation au sein du Groupe.
- **Le Prix « Acteur Public »** sera décerné par Territoria Mutuelle à un organisme du secteur public ayant mis en œuvre une initiative favorisant une société plus inclusive, que ce soit dans le domaine du sport, de l'éducation, de l'aménagement de nos territoires, de l'emploi ou de l'accès à la culture. Le jury sera composé de professionnels du secteur public et du handicap.

### Un Prix Coup de cœur :

- **Un Prix Coup de cœur « Initiative en entreprise »** récompensera un projet créé au sein d'une entreprise dans l'optique de la rendre plus inclusive.

## Les étapes clés du projet 2024 :

### L'appel à projets

- **Du 09 septembre au 07 octobre** : les porteurs de projets sont invités à déposer leur candidature sur la plateforme <https://www.challenge-inclusion.fr/>. Ils devront remplir un questionnaire et déposer une vidéo de moins de 2 minutes présentant leur initiative, dans l'une des 3 catégories suivantes : association, entrepreneur, acteur public. Toutes les thématiques en lien avec l'inclusion peuvent être représentées : handicap, état de santé, précarité, orientation sexuelle, genre, âge, apparence physique, origines...

### Le vote des internautes

- **Du 10 au 30 octobre** : les internautes voteront pour leurs initiatives préférées sur la plateforme. Les 10 vidéos ayant collecté le plus de votes (dans chaque catégorie) seront présentées à un jury d'experts qui sélectionneront les 3 finalistes par catégorie.

### La finale au sein de la Tour APICIL à Lyon

- **Le 10 décembre** : les 3 porteurs de projets finalistes de chaque catégorie rencontreront les membres du jury pour une session de questions-réponses. Ils pitcheront ensuite leur initiative lors de la grande soirée de finale, devant le public composé d'institutionnels, partenaires et collaborateurs du Groupe APICIL, ainsi que les jurys qui voteront en direct pour élire les lauréats.

À la clé, et afin de les aider à faire grandir leurs projets, une dotation de 10 000 € récompensera chacun des lauréats des catégories « Association », « Entrepreneur » et « Acteur public ». Les deux autres finalistes de chaque catégorie recevront, quant à eux, 2 000 € en soutien à leur initiative.

Le Prix Coup de cœur de l'initiative en entreprise sera également révélé lors de cette soirée. Il sera valorisé sur le site [www.monentrepriseinclusive.com](http://www.monentrepriseinclusive.com), qui vise à faire bouger les lignes en matière d'inclusion au sein des organisations.



Pour cette 4<sup>ème</sup> édition du Challenge Inclusion, la marraine sera de nouveau **Lucie Carrasco, créatrice de mode**, originaire de Lyon. Elle est **atteinte d'une maladie génétique** appelée **l'amyotrophie spinale**. Très engagée dans la mise en lumière des **problématiques de mobilité et d'autonomie au handicap**, elle a publié en 2010 son autobiographie « **Plus forte que la maladie** ». Elle est également la protagoniste des documentaires « **Lucie en Californie** » et « **Lucie en Australie** », démontrant ainsi que son handicap ne l'empêche pas de voyager.

« Nous sommes ravis de l'engouement croissant que le Challenge Inclusion suscite à chaque nouvelle édition. Ce Challenge représente pour le Groupe APICIL une opportunité extraordinaire de démontrer l'importance de lutter au quotidien contre les discriminations. L'inclusion est, en effet, un atout indéniable et une véritable force, non seulement pour les organisations mais également pour l'ensemble de la société. Les entreprises et leurs salariés, les associations, ainsi que les acteurs publics doivent chacun apporter leur pierre à l'édifice et se mobiliser pour que nous puissions un jour vivre dans une société dépourvue de toute discrimination » conclut **Philippe Barret, Directeur Général du Groupe APICIL**.



<sup>1</sup> Baromètre « Les Français et l'inclusion » - OpinionWay pour le Groupe APICIL – Avril 2024

## À PROPOS DU GROUPE APICIL

— Le Groupe APICIL, 3<sup>ème</sup> groupe français de Protection Sociale avec 3,3 Md€ de chiffre d'affaires, propose une gamme complète de solutions performantes et adaptées en santé-prévoyance, épargne et services financiers, ainsi que retraite pour particuliers et professionnels. APICIL propose également des solutions assurantielles et des services spécialement conçus pour répondre aux besoins des agents territoriaux. Enfin, le Groupe se positionne sur le marché du service à la personne en mettant à disposition des offres en lien avec le bien-vieillir, la santé, l'accompagnement de la qualité de vie au travail. Chaque jour, les 2 500 collaborateurs du Groupe apportent leur expertise aux plus de 51 000 entreprises et 1,8 million d'assurés protégés. Paritaire et mutualiste, le Groupe accompagne ses clients au plus près de leurs attentes en répondant à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie. En ligne avec sa raison d'être « Par une relation proche et attentionnée, soutenir toutes les vies, toute la vie », le Groupe APICIL est très investi en matière de RSE avec un engagement fort : promouvoir l'inclusion.

Plus d'informations sur <https://www.groupe-apicil.com>

Suivez notre actualité sur LinkedIn

## CONTACTS PRESSE

**AGENCE RUMEUR PUBLIQUE** - [apicil@rumeurpublique.fr](mailto:apicil@rumeurpublique.fr)

**Marie GOISLARD** – Tél. : 06.21.23.37.75

**Gaëtan HEU** – Tél. : 06.15.92.65.22

**Soundoussia SOIMADOUNE** – Tél. 06.50.24.74.15

**GROUPE APICIL - Karine MARIE**

[karine.marie@apicil.com](mailto:karine.marie@apicil.com)

Tél. : 06.99.15.66.59